

Finalment, Gottlieb fut délivrée des 1,067 diables, et M. Blumhardt écrivit son histoire pour la plus grande gloire de Dieu. A sa mort, son manuscrit passa à un fidèle, qui s'est assuré de l'exactitude des faits avant de les publier. Au surplus, il est connu en Bavière, dit le pieux éditeur, que M. Blumhardt faisait des miracles. Il guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles, et il a même ressuscité un mort.

J'ai oublié de dire que la bouche de l'enfer est située pour l'instant en Amérique. Au moyen âge, elle était à Rome; les *Guides du voyageur* du quatorzième siècle indiquaient l'emplacement exact.

Il était déjà beau, à notre époque, de gagner à sa cause un pasteur de village, allemand, et tout un couvent de capucins. Mais nous ne sommes pas au bout des succès du diable. Il a remporté une victoire incomparablement plus glorieuse encore, le jour où une revue parisienne (3), très intéressante et très curieuse, patronnée par des savants français de premier rang, a accueilli le récit d'un troisième exorcisme, qui a eu lieu en Normandie le 29 janvier 1876. Ce curieux morceau est intitulé : *Exposé des phénomènes étranges du château de T...*, par M. G. Morice, docteur en droit.

Le château de T... avait passé "de tout temps... pour avoir été le théâtre de phénomènes extraordinaires, pour être hanté par des fantômes plus ou moins malfaitiers." La famille de X..., à laquelle il était échu par héritage, ignorait ces détails lorsqu'elle en prit possession en 1867.

Il y eut dès le début des incidents mystérieux : bruits nocturnes, coups, etc. ; puis le calme se rétablit, et les démons ne rentrèrent en scène qu'au mois d'octobre 1875.

Quelle vie on eut alors au château ! Voici quelques extraits du *journal* tenu par M. de X... pendant ces jours d'angoisse :

"*Dimanche 31 octobre.* — Nuit très agitée. Il semble que quelqu'un monte, plus rapidement qu'un homme puisse le faire, l'escalier du rez-de-chaussée, en affectant de frapper des pieds. Arrivé sur le palier, cinq grands coups tellement forts que les objets suspendus aux murs se mettent à battre sur place...

"*Mercredi 3 novembre.* — Dès dix heures vingt minutes, tout le monde est réveillé par des pas bruyants, qui montent rapidement l'escalier. Une série de coups fait trembler les murs. Nous nous levons immédiatement. Peu de temps après, nous entendons le bruit d'un corps pesant et élastique qui aurait descendu l'escalier du second au premier, en sautant vivement de marche en marche. Suivent des séries de coups, les uns violents, les autres sautillants et répétés, imitant des pas d'animaux..."

"*Samedi 5 novembre.* — A deux heures, un être quelconque s'élance à toute vitesse dans l'escalier... avec un fort bruit de pas qui n'ont rien du pas humain. Tout le monde a entendu : on eût dit deux jambes privées de leurs pieds et marchant sur deux moignons." (Pour contredire ici M. de X..., il faudrait avoir entendu soi-même des gens marcher sur leurs moignons, et cela n'a pas été donné à tout le monde.)

"*Vendredi 12 novembre.* — ..... A minuit, tout le monde se lève : on entend des cris dans la cave, puis dans l'intérieur de la chambre verte, enfin les sanglots et les cris d'une femme qui souffre horriblement..."

"*Samedi 13 novembre* (la nuit). — Galopade comme les précédentes, — 13 coups sur le palier, 8 violents sur la porte de la chambre verte... (Minuit 15 minutes). — Deux cris très forts au palier; ce n'est plus le cri d'une femme qui pleure, mais des cris aigus, furieux, maudits, désespérés, des cris de "damnés ou de démons."

Des curés des environs sont invités à passer la nuit au château. Ils concluent sans hésitation au surnaturel, et l'évêque est prié "de faire procéder aux exorcismes.

L'évêque envoie au château un religieux prémontré qui fait les exorcismes," et les bruits cessent à l'instant. Cependant M. de X... vendit sa propriété et quitta le pays.

Son fermier, qui habitait à un demi-kilomètre, "entendait très distinctement les bruits qui se produisaient dans le château." M. de X... n'attacha peut-être pas assez d'importance à cette circonstance, qui aurait pu le mettre sur la voie.

Si le diable n'est pas satisfait, il est bien difficile. Je ne vois pas ce qu'il lui reste à désirer. Catholiques et protestants, — Bavaois, à la vérité, — se donnent la main pour le replacer sur son trône avec tous les égards dus à son sang, et pour repeupler de diabolotins les corridors obscurs et les tuyaux de cheminées. Par une fortune inouïe, le monarque au pied fourchu se fait reconnaître au même moment par des hommes de science appartenant à la ville sceptique par excellence. Salut au seigneur Lucifer; il exécute un brillant retour de l'île d'Elbe ! C'est bien le cas de dire que, plus on change plus c'est toujours la même chose.

ARVÈDE BARINE.

(*Moniteur du Commerce*, 25 Nov. 1892.)

Messieurs Willis & Cie., 1824 rue Notre-Dame, près la rue McGill à Montréal, n'offrent pas sur le marché de pianos surfaits, et ne représentent que des maisons de première classe, et ne se servent pas d'agents ni annonces à sensation pour attirer la clientèle à leur maison, comme plusieurs fabricants ont l'habitude de le faire; mais qui tôt ou plus tard disparaissent du marché, chose qui est arrivée à une centaine de manufacturiers durant les dernières dix années, et ce qui arrivera probablement à plusieurs de ceux qui prétendent vendre un instrument "tout aussi bon que le Bell," quoique personne ne puisse dire où ils sont fabriqués, ni par qui. Après avoir reconnu l'erreur des autres fabricants, dont l'expérience et la réputation s'étaient faites en manufacturant des pianos carrés, la compagnie Bell se détermina à ne fabriquer que des instruments de première classe, non seulement en apparence, mais aussi en pureté et qualité de son, tout ce qui est requis dans les bons instruments. Un autre point que les acheteurs ne devraient pas oublier lorsqu'ils veulent acheter un piano est la solidité et la force du dos; alors que tous les autres fabricants ne se servent que de quatre ou cinq poteaux, la compagnie Bell en emploie huit forts et solides, dont le bois a été choisi avec soin. Quant au fini des pianos Bell, nous ne demandons que la comparaison.

La fabrication de bons pianos nécessite une quantité de bois parfaitement sec; la compagnie Bell a placé un fort capital pour se procurer et avoir toujours en mains un assortiment complet des différents bois qui entrent dans la fabrication des pianos; bois qui sont complètement séchés au grand air; aucune autre maison fabricant des instruments de musique en Canada ne possède dans ses cours la moitié de la quantité de bois que possède la Compagnie Bell. Les avantages qui découlent de ce fait sont nombreux, car avec le climat si froid de nos hivers canadiens, l'humidité de nos printemps et l'usage de plus en plus commun de fournaies comme moyen de chauffage, les acheteurs doivent bien comprendre l'avantage de ne se servir pour la fabrication des pianos que de bois très bien séché, c'est ce que fait la compagnie Bell pour ses pianos.